



## DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FAR DU CONSEILLER — FONDS INDISPENSABLES SÉLECTS

Le présent formulaire doit être utilisé lorsque la conseillère ou le conseiller financier de la titulaire ou du titulaire de contrat doit rembourser les frais d'acquisition reportés (FAR) qui sont prélevés lors de transferts de fonds d'un autre établissement financier vers un contrat de fonds indispensables Sélects de l'Équitable<sup>MD</sup>.

### 1. Renseignements sur le contrat - fonds indispensables Sélects seulement

Nom de la titulaire ou du titulaire de contrat (prénom, nom de famille)

Nom de la cotitulaire ou du cotitulaire du contrat (prénom, nom de famille)

Numéro du contrat de fonds indispensables Sélects

Type de contrat (REER, régime non enregistré, etc.)

Nom de l'ancien établissement financier

Type de contrat (REER, régime non enregistré, etc.)

### 2. Directives relatives au placement du remboursement des FAR

Le dépôt minimal est de 50 \$ par fonds.

Une limite d'âge maximal peut s'appliquer aux dépôts.

Investir selon les directives données ci-dessous

Investir selon les directives indiquées au dossier

**Veillez vous reporter à la page trois pour la sélection de fonds.**

Nom du fonds distinct de l'Équitable	Code du fonds	Montant
		\$
		\$
		\$
		\$



## DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FAR DU CONSEILLER — FONDS INDISPENSABLES SÉLECTS

### Renseignements fiscaux importants :

- Si votre contrat est enregistré, le montant des FAR remboursé ne sera pas considéré comme un revenu ni traité comme une cotisation à un régime enregistré.
- Si votre contrat est non enregistré, le montant des FAR remboursé sera considéré comme un revenu en vertu de l'article 12(1) (x) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Vous avez la responsabilité de déclarer ce revenu aux fins de l'impôt sur le revenu.

**Nota** : les renseignements fiscaux mentionnés précédemment sont fondés sur les exigences de l'Agence du revenu du Canada (ARC), sous réserve de modifications sans préavis.

### 3. Conditions

J'ai\* racheté une partie ou la totalité de mon portefeuille de fonds distincts avec FAR ou avec frais d'acquisition réduits de l'établissement financier indiqué à la section 1. Le rachat a donné lieu à des frais d'acquisition reportés. Ma conseillère ou mon conseiller financier m'a remboursé le montant des frais d'acquisition reportés et, en conséquence, je souhaite que ce montant soit déposé au titre de mon contrat de l'Assurance vie Équitable. Je reconnais que mon conseiller touchera des commissions de l'Assurance vie Équitable.

Je conviens que je devrai me soumettre aux conditions du contrat de l'Assurance vie Équitable, notamment au nouveau barème des frais d'acquisition reportés, selon l'option de frais d'acquisition que je choisis.

S'il ne s'agit pas d'un placement enregistré, je conviens que le rachat peut donner lieu à une disposition réputée et pourrait entraîner un gain ou une perte en capital.

\* Dans le cas de contrats conjoints, le terme « j'ai » fait référence aux deux titulaires de contrat.

**L'Assurance vie Équitable du Canada se réserve le droit de refuser la présente demande.**

### 4. Signature des clients

Signature du titulaire de contrat

Signature du cotitulaire de contrat

Date

### 5. Déclaration et reconnaissance du conseiller

J'ai fourni des renseignements à toute personne titulaire mentionnée ci-dessus : a) concernant le retrait ou le transfert des fonds avec FAR ou avec frais d'acquisition réduits et la contribution ou le transfert de ces fonds au titre d'un contrat de fonds distincts indispensables Sélects de l'Équitable; et b) concernant le nouveau barème des frais d'acquisition reportés en fonction de l'option de frais d'acquisition choisie.

J'ai joint les pièces justificatives requises suivantes :

- La confirmation de l'opération de l'ancien établissement financier indiquant les frais d'acquisition reportés
- Un chèque de remboursement libellé à l'ordre de : Assurance vie Équitable du Canada

Nom de la conseillère ou du conseiller (en lettres moulées s.v.p.)

Signature du conseiller

Date



## DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FAR DU CONSEILLER – FONDS INDISPENSABLES SÉLECTS

Codes des fonds distincts indispensables Sélects												
Nom du fonds	Catégorie Placement 75/75				Catégorie Succession 75/100				Catégorie Protection 100/100			
	FAR	SFA	FR	SFA-CB	FAR	SFA	FR	SFA-CB	FAR	SFA	FR	SFA-CB
Fonds américain Dynamique Sélect de l'Équitable	647	747	1247	3047	847	947	1347	3147	1047	1147	1447	3247
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Sélect de l'Équitable	654	754	1254	3054	854	954	1354	3154	1054	1154	1454	3254
Fonds d'actions canadiennes Bissett Sélect de l'Équitable	640	740	1240	3040	840	940	1340	3140	1040	1140	1440	3240
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité Sélect de l'Équitable	609	709	1209	3009	809	909	1309	3109	1009	1109	1409	3209
Fonds d'actions canadiennes Sélect de l'Équitable	603	703	1203	3003	803	903	1303	3103	1003	1103	1403	3203
Fonds d'actions productives de revenus Dynamique Sélect de l'Équitable	649	749	1249	3049	849	949	1349	3149	1049	1149	1449	3249
Fonds d'obligations canadiennes à gestion active Sélect de l'Équitable	602	702	1202	3002	802	902	1302	3102	1002	1102	1402	3202
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Sélect de l'Équitable	646	746	1246	3046	846	946	1346	3146	1046	1146	1446	3246
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie Sélect de l'Équitable	617	717	1217	3017	817	917	1317	3117	1017	1117	1417	3217
Fonds de rendement diversifié Invesco Sélect de l'Équitable	651	751	1251	3051	851	951	1351	3151	1051	1151	1451	3251
Fonds de revenu de dividendes Bissett Sélect de l'Équitable	616	716	1216	3016	816	916	1316	3116	1016	1116	1416	3216
Fonds de revenu Mackenzie Sélect de l'Équitable	641	741	1241	3041	841	941	1341	3141	1041	1141	1441	3241
Fonds de revenu mensuel américain Dynamique Sélect de l'Équitable	655	755	1255	3055	855	955	1355	3155	1055	1155	1455	3255
Fonds de revenu mensuel et de croissance Bissett Sélect de l'Équitable	642	742	1242	3042	842	942	1342	3142	1042	1142	1442	3242
Fonds du marché monétaire Sélect de l'Équitable	605	705	1205	3005	805	905	1305	3105	1005	1105	1405	3205
Fonds Europlus Invesco Sélect de l'Équitable	618	718	1218	3018	818	918	1318	3118	1018	1118	1418	3218
Fonds international des sociétés Invesco Sélect de l'Équitable	630	730	1230	3030	830	930	1330	3130	1030	1130	1430	3230
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Sélect de l'Équitable	635	735	1235	3035	835	935	1335	3135	1035	1135	1435	3235
Fonds d'obligations mondiales Invesco Sélect de l'Équitable	611	711	1211	3011	811	911	1311	3111	1011	1111	1411	3211
Fonds mondial de découverte Dynamique Sélect de l'Équitable	645	745	1245	3045	845	945	1345	3145	1045	1145	1445	3245
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Sélect de l'Équitable	648	748	1248	3048	848	948	1348	3148	1048	1148	1448	3248
Fonds mondial équilibré Invesco Sélect de l'Équitable	619	719	1219	3019	819	919	1319	3119	1019	1119	1419	3219
Fonds de sociétés mondiales Invesco Sélect de l'Équitable	650	750	1250	3050	850	950	1350	3150	1050	1150	1450	3250
Fonds Valeur équilibré Dynamique Sélect de l'Équitable	633	733	1233	3033	833	933	1333	3133	1033	1133	1433	3233
Portefeuille d'actions diversifié Quotientiel Sélect de l'Équitable	624	724	1224	3024	824	924	1324	3124	1024	1124	1424	3224
Portefeuille de croissance équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable	639	739	1239	3039	839	939	1339	3139	1039	1139	1439	3239
Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco Sélect de l'Équitable	644	744	1244	3044	844	944	1344	3144	1044	1144	1444	3244
Portefeuille de croissance Quotientiel Sélect de l'Équitable	625	725	1225	3025	825	925	1325	3125	1025	1125	1425	3225
Portefeuille de revenu diversifié Quotientiel Sélect de l'Équitable	623	723	1223	3023	823	923	1323	3123	1023	1123	1423	3223
Portefeuille de revenu équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable	638	738	1238	3038	838	938	1338	3138	1038	1138	1438	3238
Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco Sélect de l'Équitable	643	743	1243	3043	843	943	1343	3143	1043	1143	1443	3243
Portefeuille équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable	637	737	1237	3037	837	937	1337	3137	1037	1137	1437	3237
Portefeuille équilibré de croissance Quotientiel Sélect de l'Équitable	622	722	1222	3022	822	922	1322	3122	1022	1122	1422	3222
Portefeuille équilibré de revenu Quotientiel Sélect de l'Équitable	621	721	1221	3021	821	921	1321	3121	1021	1121	1421	3221

FAR = frais d'acquisition reportés    SFA = sans frais d'acquisition    FR = frais d'acquisition réduits    SFA-CB = rétrofacturation sans frais d'acquisition

En vertu de nos règles administratives, l'option sans frais d'acquisition est la seule option qui permet d'être combinée avec une autre option de frais d'acquisition au titre d'un seul et même contrat.